

CHARTRE ETHIQUE ET CODE DE CONDUITE ENTREPRISE

SUP-TEC ambitionne d'être un partenaire socialement responsable à chaque étape de ses prestations, et de satisfaire les besoins et exigences de ses parties prenantes.

Cette Charte est le fondement de notre culture d'entreprise, elle définit la conduite à tenir pendant nos missions, et les valeurs que nous souhaitons partager avec nos Collaborateurs, Clients et Partenaires.

La **MISSION** de SUP-TEC, consiste à être un **Support** pour nos clients, de l'étude du projet à sa réalisation, par l'apport de notre expertise forage en :

- ❖ **TRAINING** → Développer les compétences techniques du personnel.
- ❖ **ENGINEERING** → Réaliser des études d'ingénierie et concevoir des programmes techniques.
- ❖ **CONSULTING** → Participer aux opérations, superviser les divers intervenants sur site et auditer les compagnies de services.

Les VALEURS de SUP-TEC

Notre mode de fonctionnement est fondé sur **Trois Valeurs** qui représentent les principes sur lesquels notre entreprise se base pour orienter ses actions :



Le Respect, Sentiment qui porte à traiter quelqu'un avec égards, est basé sur ce que chaque individu doit, ou devrait, pouvoir éprouver à l'égard de l'autre ou de l'ordre établi.

Le respect est une valeur qui occupe une place fondamentale dans les rapports humains, et se traduit par de la bienveillance dans nos comportements.

Nous tenons donc à :

- Offrir à nos collaborateurs un accompagnement personnalisé dans le respect de la dignité de chacun et de la réglementation du Travail (conditions contractuelles, déplacements missions, couverture sociale...).
- Veiller à ce que chaque collaborateur participe activement à sa sécurité et à celle des autres, en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène, en vigueur sur le lieu de travail.
- Rejeter toute forme de corruption, fraudes et pratiques anti-concurrentielles.
- Respecter les Règles HSE et valeurs éthiques définies par le Client sur les lieux des missions.
- Appliquer les recommandations de sécurité et la Culture en vigueur dans les Pays d'affectation.

L'**Engagement** est une valeur essentielle à toute réussite, qu'elle soit personnelle, professionnelle, individuelle, collective, ou intellectuelle.

L'engagement, c'est mobiliser toutes nos compétences, savoir-faire et savoir-être pour atteindre nos objectifs, tout en veillant à améliorer sans cesse notre service envers les clients internes et externes.

Cela se traduit par la volonté de se dépasser individuellement pour rendre le collectif plus performant, notamment envers les :

- **Clients internes** (collaborateurs), en veillant à :
 - Développer leurs compétences en fonction des besoins des missions.
 - Communiquer sur les orientations, les valeurs et les résultats de l'entreprise.
- **Clients externes** (donneurs d'ordre, investisseurs, consommateurs), en veillant à :
 - Ecouter et rechercher des réponses adaptées à leurs attentes.
 - Offrir un service de qualité dans les règles de l'art de nos corps de métiers.
 - Mettre à disposition des ressources humaines techniquement compétentes pour répondre à leurs besoins et exigences.
- **Fournisseurs & Partenaires**
 - Respecter leur expertise métier et les termes contractuels préalablement définis.
 - Veiller au respect de leurs principes de Bonne Conduite et conditions de travail.

La **Loyauté** est une valeur qui se traduit par la fidélité aux engagements pris, par le respect des règles, et l'implication dans l'entreprise.

La loyauté, c'est la sincérité, la fiabilité, la droiture morale et professionnelle qui est primordiale envers toutes les parties prenantes du groupe (clients, partenaires, collaborateurs, collègues, fournisseurs) pour « vivre ensemble » dans une confiance mutuelle.

La loyauté se concrétise au travers de nos agissements au quotidien et se manifestent par les actes tels que :

- Agir dans le respect de l'éthique, des valeurs d'autrui et de soi-même.
- Faire preuve d'honnêteté et de respect face à nos engagements et à la parole donnée.
- Faire preuve de bienveillance, tant dans nos communications que dans nos comportements.
- Prohiber tout propos et tout acte préjudiciable à l'entreprise tel que délivrance d'informations à la concurrence, activité concurrentielle ou corruption active ou passive.

Ces valeurs sont la condition sine qua non de la pérennisation de notre entreprise. Elles doivent être présentes dès les premiers instants de nos relations avec nos parties prenantes, jusqu'à la réalisation de nos prestations.

La **garantie d'une vision partagée de notre culture d'entreprise** passe, nécessairement, par l'adhésion de l'ensemble des Parties Prenantes aux valeurs et principes indiqués dans la présente Charte. Chaque Collaborateur (ou Partenaire) doit en prendre connaissance et s'engager à respecter ce Code de Conduite dans toutes ses actions.

Le Président,

Julien COURREGES

